



**LA DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT
RECRUTE**

**UN ARCHITECTE OU UNE ARCHITECTE CONSEIL
(Cadre d'emplois des Attachés ou ingénieurs - catégorie A)**

Au sein de la Direction de l'Urbanisme et de l'aménagement, sous la responsabilité de la Directrice, vous veillez au respect de la qualité patrimoniale du centre ancien.

Activités principales :

- Conseiller et orienter les pétitionnaires en amont des dépôts de demandes d'autorisation et pendant la phase d'instruction.
- Veiller sur le Secteur Patrimonial Remarquable et assurer la surveillance des travaux (respect des prescriptions prévues dans les arrêtés et alerte pour les travaux sans autorisation) ;
- Produire le pré-avis pour chaque dossier (demandes d'autorisation et faisabilité) en vue des séances avec l'Architecte des Bâtiments de France ;
- Mettre en forme et actualiser le guide des pré-avis ;
- En lien avec le service aménagement, participer aux études de révision/extension du PSVM ;
- En lien avec le service aménagement, participer au suivi des dossiers liés au bâti ancien (ravalement, périls, pré OPAH) ;
- Assurer le suivi de sujets patrimoniaux spécifiques.

Profil :

Diplômé-e en architecture, avec une spécialisation en patrimoine, vous disposez d'une expérience professionnelle. Vous aimez le travail d'équipe et avez le sens du relationnel avec le public. Conscient-e des enjeux politiques et territoriaux, vous êtes garant-e de la préservation de la qualité patrimoniale de la Ville.

Rémunération :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prise en charge des frais d'abonnement de transports en commun à hauteur de 50%. Possibilité de bénéficier des prestations de mutuelle et prévoyance.

Recrutement ouvert aux fonctionnaires et aux contractuels, en vertu de l'article 3-3 de la loi du 26/01/1984.

Les candidatures (CV + lettre de motivation) doivent être adressées par mél à :

Monsieur le Maire

recrutement+architecte@saintgermainenlaye.fr